

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 117 de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de MM. Gilles Bourgarel (Verts) et Jean-Noël Gex (PLR), ainsi que de 10 cosignataires, demandant au Conseil communal d'examiner la possibilité, dans le cadre des études pour la revitalisation des quartiers du Bourg et de l'Auge, d'installer un ascenseur public entre le pont de Zaehringen et le quartier de l'Auge

Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) tient les propos suivants:

*"Dans le cadre du plan directeur de la ville historique, le secteur de la cathédrale et les rues adjacentes font l'objet d'un important projet de requalification de l'espace public. Plusieurs groupes de travail réfléchissent actuellement sur des mesures de revitalisation du quartier du Bourg et du quartier de l'Auge.*

*Afin d'assurer que les quartiers du Bourg et de l'Auge restent vivants et attractifs, non seulement comme lieux de vie mais aussi de lieux historiques et touristiques, il faudrait favoriser une liaison entre l'Auge et le quartier du Bourg. Cette liaison piétonne entre l'Auge et le Bourg pourrait être un ascenseur allant de la Lenda à la terrasse des Zaehringen. Il faut être réaliste: monter le Stalden ou les escaliers de la Lenda à pied exige un effort physique assez grand. Tout le monde n'a pas envie ou n'est pas capable de faire cet effort.*

- *La réalisation d'un ascenseur public serait une solution pour désenclaver le quartier de l'Auge et permettrait de recréer un lien social entre deux quartiers.*
- *La réalisation d'un ascenseur public serait attrayante pour les touristes (cf. l'ascenseur public dans la ville de Berne qui va de la vieille ville à la terrasse du Palais fédérale).*
- *La réalisation d'un ascenseur public permettrait d'améliorer et de faciliter l'accès au quartier du Bourg respectivement de l'Auge, notamment pour les piétons, pour les personnes à mobilité réduite, pour les cyclistes, pour les personnes qui se promènent avec une poussette etc.*
- *Les effets induits de la réalisation d'un ascenseur public favoriseraient un rapprochement de deux quartiers historiques et touristiques.*

*Pour accompagner l'ambitieux projet de la revitalisation des quartiers du Bourg et de l'Auge, le Conseil communal est prié d'examiner des mesures concrètes pour installer un ascenseur allant de la Lenda à la terrasse des Zaehringen.*

*Im Rahmen der Begleitmassnahmen der Revitalisierung und Attraktivitätssteigerung des Burg- und Auquartiers - sowohl als Wohn- und Lebensräume als auch als historische und touristische Orte - bitten wir den Gemeinderat, die Einrichtung eines öffentlichen Liftes zu prüfen, der Burg- und Auquartier direkt miteinander verbindet."*